

OUVERTURE DU SEMINAIRE REGIONAL SUR LE CADRE
DE MESURE DE LA PERFORMANCE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DISCOURS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

HOTEL TIAMA, LE 20 AVRIL 2009

Honorables Membres des Parlements des pays de l'Afrique du Centre
et de l'Ouest,

Honorables Membres des Cours des Comptes des pays de l'Afrique du
Centre et de l'Ouest,

Monsieur le Représentant Résident du FMI,

Monsieur le Directeur d'AFRITAC du Centre,

Monsieur le Représentant du Secrétariat PEFA,

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des
Représentations diplomatiques,

Mesdames et Messieurs Experts de AFRITAC de l'Ouest et du Centre,

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, vous adresser, au nom de Monsieur le
Ministre, mes chaleureuses salutations de bienvenue en terre
ivoirienne.

C'est aussi l'occasion pour nous d'exprimer nos sincères gratitude et
nos vifs remerciements à l'endroit des responsables des Centres
Régionaux d'Assistance Techniques (AFRITAC) du FMI pour les
régions « Afrique de l'Ouest » et du Centre.

A travers ces centres, je voudrais rendre hommage au FMI, d'avoir
choisi notre pays, la Côte d'Ivoire, pour abriter ce séminaire conjoint qui
regroupe des parlementaires, des hauts fonctionnaires des différentes

Cours des Comptes de plus d'une quinzaine de pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le thème au centre du présent séminaire intitulé « ***le cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques*** » revêt tout l'intérêt que nous portons à cet atelier de formation.

En effet, un large consensus se dégage sur le fait que des institutions et des systèmes efficaces de gestion des finances publiques sont indispensables pour la mise en œuvre des politiques de développement national et de réduction de la pauvreté.

Le cadre de mesure de la performance dans la gestion des finances publiques, qui met un accent particulier sur la responsabilité financière, offre l'opportunité d'harmoniser les informations, suivre comparativement les progrès réalisés par nos états.

Ce faisant, il constitue une plate-forme commune de dialogue entre les différentes parties impliquées dans l'exécution des dépenses publiques.

Cet outil est d'autant plus d'actualité que de nombreux pays se sont engagés dans un processus d'élaboration de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et ont, tous ou presque, mis en œuvre des programmes qui bénéficient de l'appui du FMI et d'autres partenaires au développement.

S'agissant particulièrement des pays couverts par AFRITAC de l'Ouest, sept sur dix ont atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (initiative PPTE) et ont bénéficié entièrement de cette initiative, ainsi que de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (initiative IADM).

La Côte d'Ivoire pour sa part a atteint depuis la fin mars 2009, le point de décision de l'Initiative PPTE, avec la conclusion d'un programme économique avec les Institutions de Bretton Woods, appuyé par un accord au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

En ce qui concerne les pays couverts par AFRITAC du Centre, six sur les huit sont déjà déclarés éligibles à l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et deux ont déjà atteint le point d'achèvement.

Dans un tel contexte, la bonne gestion des finances publiques en général et l'efficacité de l'emploi des ressources supplémentaires dégagées par les initiatives PPTTE et ADM, pour réduire sensiblement la pauvreté, reste une préoccupation partagée tant par nos pays que par les partenaires au développement. C'est là tout l'intérêt du présent séminaire.

Différents outils ont pu être développés pour mesurer la performance des systèmes de gestion de finances publiques.

Cependant, le plus récent et le plus consensuel de ces outils est le cadre de mesure de la performance dans la gestion des finances publiques, (en anglais Public Expenditure and Financial Accountability - PEFA -).

L'évaluation selon le PEFA, aidera à limiter la redondance des autres évaluations, et presque tous les pays membres de AFRITAC ont déjà fait l'objet d'au moins, une évaluation dans ce cadre.

La connaissance de cet outil par des parlementaires, dont je me réjouis de la forte présence ici, et des autres hauts responsables à divers niveaux de nos pays respectifs, demeure encore faible, ce qui contribue à affaiblir nos performances au cours des évaluations dont les résultats sont peu exploités.

C'est pourquoi, l'appropriation de cet important outil de gestion par les différents acteurs de la chaîne de dépense s'impose, en vue de garantir le succès des réformes en cours et une meilleure gestion des finances publiques.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Durant ces quatre jours ce séminaire devra vous permettre :

1. de vous familiariser avec les outils et méthodologies d'évaluation de la performance de la gestion des finances publiques suivant l'approche PEFA ;
2. de comprendre l'utilité des évaluations PEFA notamment pour le développement des plans stratégiques de réformes des finances publiques ;
3. et d'obtenir, d'une manière générale, des réponses aux nombreuses questions que vous vous posez certainement, que dis-je que nous nous posons par rapport à l'efficacité et à la pertinence des indicateurs du PEFA, en tant qu'instrument de mesure et d'analyse des progrès réalisés dans l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Je suis persuadé au regard de la qualité des animateurs et des participants que les débats seront soutenus et que ces objectifs seront atteints.

C'est mu par l'espoir de voir nos différents Etats internaliser tous les instruments de gestion de la performance, en vue de relever les défis de la performance et de la bonne gouvernance que je déclare ouverts les travaux du séminaire conjoint sur le ***cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques.***

Merci de votre aimable attention